

Au Greffier
Saurin
2^e mars
1669

N. 157.
A Paris le 2^e Mars 1669

Monsieur,
J'ay respondu à tout ce que j'ay eu de vous jusques
à présent par ma dern^e. du 22^e Febr^e, après l'illie du
23^e. si bien que la provision n'a qu'à servir de conseil
à l'indolent; dont vous connaissez le secret. Par le contenu
de vos dernières du 14^e Febr^e j'ay fait servir le sieur
Alibert en sorte, qu'il a promis de commencer à payer
dans la semaine qui vient une ordonnance en deux
que j'ay par deux moij. Pour vous faire payer par
dilu, il sera nécessaire que vous m'envoyiez chacun
un mémoire de ce qui vous est deu de gages, et un
autre des parties de ~~devis~~ employez au service du
Greffier, pour faire mettre sous chaque pièce son
ordonnance; qui est à notre stile. et la dedans, comme
en toute autre chose de mon pouvoir j'ay vous ferez
connoître que j'en suis.

Faint handwritten text at the top left, possibly a date or reference number.

Faint handwritten text at the top right, possibly a name or address.

Main body of faint handwritten text, appearing to be a letter or document. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side.

